



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 08 avril 2022

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

08-04-2022-16

Date de convocation le 31/03/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 2
Votants : 14

Le huit avril deux mille vingt-deux à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Étaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, DAUBAS, GUITTONNEAU, GRAUX et LOQUET ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA, et SALEFRANQUE.

Était absente excusée : Mme CAZENAVE

Procurations : M. HILLOOU a donné procuration à M.LETARGUA
M.LAPÊTRE a donné procuration à Mme BAZIARD

Secrétaire de séance élue : Mme BAZIARD

OBJET : BUDGET SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif annexe du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2022.

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses :

Chapitre	Libellé	Vote
011	Charges à caractère général	10 000.00 €
Total		10 000.00 €

Recettes :

Chapitre	Libellé	Vote
74	Dotations et participations	10 000.00 €
Total		10 000.00 €

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité des votants la proposition du Maire pour les budgets 2022.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré.
Le budget service public assainissement non collectif est voté chapitre par chapitre, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du Maire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire.

Jacques CLAVÉ

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le

ID : 064-216403964-20220408-08_04_2022_16-BF